

**Coop Coteau un projet d'habitat emblématique qui reprend les orientations  
de la charte écoquartier**

| Les éléments directeurs de la charte écoquartier  | L'inscription de Cop Coteaux au sein des enjeux de la charte écoquartier | Commentaires   |
|---|--|--|
| <b>Theme1 : Assurer la cohérence territoriale</b>   |  |  |
| 1. Décliner le projet du SDRIF  | X  | Le programme Coop Coteau répond aux grands enjeux du SDRIF sur les questions d'habitat, d'énergie, de mixité sociale et de gouvernance tout en faisant preuve d'une forte insertion urbaine. |
| 2. S'appuyer sur une qualité de desserte en transports en commun et favoriser les modes actifs<br>2a. Favoriser les modes de transport alternatifs à la voiture<br>2b. Réduire la place de l'automobile |  |  |
| 3. Affirmer le rôle territorial du quartier   |  |  |
| 4. S'inscrire dans le contexte urbain local et être en capacité de rétroagir sur la ville   |  |  |
| <b>Theme2 : Répondre à la crise du logement</b>   |  |  |
| 5. Participer significativement à l'effort de la production de logement   | X  | Le programme développe 10 logements en accession sociale et 2 locaux partagés  |
| 6. Programmer en adaptant l'offre de logements aux besoins  | X  | De part la présence la maîtrise d'usage le projet est en permanence définit et construit selon les besoins des futurs habitants  |
| 7. Garantir la mixité sociale   | X  | Le projet réunit un ensemble de famille (10) toutes issues du logement social et dont les revenus répondent aux critères d'attribution PLUS et PLAI  |
| <b>Thème 3 : Organiser la mixité des fonctions et la compacité</b>  |  |  |
| 8. Assurer la mixité des fonctions, des usages et des espaces   |  |  |
| 9. Intégrer l'économie dans la ville  |  |  |
| 10. Concevoir la ville dense et compacte  | X  | COS de 0.9<br>Forme urbaine d'habitat groupé<br>Le projet a une occupation des sols  |

|   |   |   |
|---|---|---|
|   |   | supérieure aux habitations présentes sur le coteau  |
| <b>Thème 4 : Intégrer la qualité environnementale au cœur du projet</b>   |   |   |
| 11. Economiser les ressources naturelles<br>11.a L'énergie<br>11.b Gérer durablement le cycle de l'eau<br>11.c Privilégier l'utilisation d'éco matériaux<br>11.d Réduire la production de déchets et organiser le recyclage | X | <b>11.a</b> Le projet économise les ressources naturelles de manière pérenne en utilisant de la géothermie pour alimenter les logements, complétée par du chauffage bois individuel<br><b>11.c</b> Les matériaux utilisés seront des matériaux répondant aux objectifs BBC, bâtiments bois, les logements auront un bilan énergétique 34kW/m <sup>2</sup> / an soit 50% fois plus performant que la RT BBC 2012.<br><b>11.d</b> Apport individuel |
| 12. Participer à la robustesse écologique locale et globale   | X | De part ses caractéristiques environnementales, le projet lutte contre la formation d'îlots de chaleur  |
| 13. Soigner la qualité des espaces publics urbains  | X | Sente publique participant à la liaison urbaine entre la sente Villard et l'école Guy Môquet.<br>Sur le chemin de cette sente, une placette sous forme de belvédère urbain donnant vue sur la vallée de la Seine, sera organisée pour permettre la rencontre de l'ensemble des habitants du quartier  |
| 14. Traiter de façon optimisée les risques, pollutions et nuisances   | X | Le projet a pour cœur de minimiser son impact sur l'environnement, tant lors des phases de réalisation que lorsque l'opération sera livrée  |
| <b>Thème 5 : Faire évoluer les modes de faire et les pratiques urbaines</b>   |   |   |
| 15.a Améliorer la gouvernance des projets<br>15.b La complexité du projet exige une maîtrise d'ouvrage  | X | La participation des habitants est le fondement de la coopérative d'habitants.<br>D'ailleurs, les habitants se sont constitués sous la forme d'une maîtrise d'usages en interrelation permanente la Maître d'ouvrage : S3C Coop Coteau (autopromotion)  |
| 16. Favoriser l'émergence d'une nouvelle culture urbaine  | X | Par l'exemplarité du projet, Coop Coteau témoigne de nouvelles pratiques d'autonomie et de responsabilité des habitants tout en constituant un exemple <i>d'une autre manière</i> de produire du logement   |

|   |          |   |
|---|----------|---|
| <p>17. Penser la gestion durable du quartier en intégrant l'environnement, la mutabilité, la réversibilité et l'adaptabilité</p> <p>17.a Organiser la gestion et la performance des chantiers</p> <p>17.b Prévoir la gestion du futur quartier</p> <p>17. c Suivre et évaluer</p> | <p>X</p> | <p><b>17.a</b> Chantier vert, filière sèche exclusivement, pas d'eaux chargées sur le chantier y compris lors des fondations</p> <p>Norme CERQUAL sur les bâtiments BBC</p> <p><b>17.b</b> Dès leur conception les logements sont</p> <p><b>17.c</b> Dans la mesure où le projet Coop Coteau est un projet pilote des audits seront réalisés de manière régulière</p> |
|---|----------|---|